



Mouvement pour la défense de Lausanne

MDL - Case postale 6929 - 1002 Lausanne

Téléphone et fax: 021 617 37 67

www.mdl-lausanne.ch

RECOMMANDEE

Ville de Lausanne
Direction de la culture et du développement
urbain
Rue du Port-Franc 18
Case postale 5354
1002 Lausanne

Lausanne, le 11 juin 2019

Enquête publique Camac 183354 - Démolition totale de l'Auberge du Lac de Sauvabelin avec aménagement extérieur d'une place publique. Aménagements dans les 10m à la forêt, base légale d'octroi : art. 27 LVLFo

Mesdames, Messieurs,

Après examen des plans mis à l'enquête, visite sur place, discussion avec de nombreux passants et d'anciens clients de l'auberge, le Mouvement pour la Défense de Lausanne s'oppose fermement au projet susnommé pour les raisons suivantes:

N'ayant malheureusement pas pu assister à la soirée de présentation officielle, le MDL était confiant que le reste des décisions seraient tenues comme préalablement annoncées dans le préavis 2013/62 (voir plan ci-dessous).



Quel ne fut pas notre étonnement de découvrir les jours suivants dans la presse que la ville changeait de voie pour se lancer dans un pari très audacieux faisant « Tabula Rasa » de cette auberge datant de 1891 et cela sans tenir compte de l'attachement très marqué des habitants de Lausanne.

D'ailleurs rien qu'en parcourant les commentaires laissés par les lecteurs dans les articles en lignes, on peut rapidement découvrir leur étonnement, ils ne comprennent juste pas comment on en est arrivé là.

De nombreuses sociétés lausannoises également consternées par cette décision nous ont contactés pour nous demander si nous allions faire quelque chose afin que notre Municipalité revienne sur sa décision et se décide à sauver ce patrimoine tant matériel qu'immatériel.

Un des éléments clé que beaucoup nous ont maintes fois rappelé, ce sont les résultats de la démarche participative qui semblaient assez clair: sur 373 participants, 3 sont pour la destruction. Les gens tiennent donc au restaurant, à une cuisine à prix modéré et avec une offre culinaire faite de produits locaux. Ils veulent aussi la possibilité de pouvoir s'arrêter et s'asseoir sans avoir à consommer.

Une place de pique-nique?

L'idée d'en faire une place ouverte peut apporter satisfaction à une partie des habitants amoureux du pique-nique et qui n'ont pas de jardin. Vidy répond totalement à cette demande à tel point que ses parcs débordent pendant la belle saison. Il en va de même à Préverenges (qui a mis fin au grill sur la plage) et d'autres places pique-nique. Cela apporte aussi son lot d'incivilité (fumée, alcool, déchet, déprédation, bruit, tags, altercations,... la liste en est longue). Une des conséquences est que tout une partie des lausannois n'ose plus s'y rendre ou ne peut simplement plus y aller car n'y trouvera pas de place ou qu'une tranquillité relative.



Cette analyse a été rapportée par de nombreux de nos interlocuteurs. Les gens ne veulent pas la même réponse partout avec le même bilan. L'aspect bucolique et paisible du lac est fortement appréciée de tout un chacun.

Les « food trucks » ne font pas non plus l'unanimité, beaucoup les trouvent très bien au centre-ville ou dans des régions éloignées ou il n'y a aucune offre possible à proximité. Mais ils n'offrent aucune place assise, aucun d'abri et ni aucune organisation pour des groupes.

Même si les grills seront potentiellement interdits on ne pourra pas empêcher des pique-niqueurs d'en prendre avec eux. Faudra t'il y faire des contrôles ?

L'auberge, une ruine qui a perdu tout son cachet d'antan ?

Même après plus de 4 ans d'abandon et d'un entretien proche de zéro, l'état de l'auberge ne semble pas aussi alarmant qu'annoncé. Il semblerait que seule la chambre froide n'ait pas passé le contrôle du service d'hygiène avant son abandon. La cuisine avait été modernisée par l'ancien gérant, d'ailleurs une partie de ces éléments ont été transférés à l'auberge de Beaulieu.

Ce premier constat c'est transformé en peu de temps en une déclaration que l'auberge est en total décrépidude, proche de s'effondrer, hors normes et donc en bout de course. Notons au passage, que le bâtiment de la Pinte n'est pas vraiment en meilleur état et aurait pu être détruite pour y faire le parc enfant. On aurait conservé l'auberge, fait un bar sur le pouce avec des places sans avoir à consommer...

On voit très bien les mutations subies par cette auberge ou d'un espace arborisé elle devient gentiment un espace gris, En effet, les terrasses perdent leur verdure, des arbres sont abattus, et finalement elle est entourée d'un grillage de sécurité. En quelque sorte on y a enlevé son âme, on la déshumanise, on casse le souvenir, on nivelle à petit pas ce lieu. Il devient donc froid, dénudé de son cachet romantique. Et le coup de grâce sera les normes.



On crie donc à la ruine, tout est foutu, trop de frais pour en arriver au dénouement final classique... non pas une destruction mais une « déconstruction » en toute bonne conscience. On a l'impression d'assister à la mort de la cantatrice phare d'un opéra tragique ou après plusieurs actes de souffrance, elle meurt finalement.

Maintenant on peut très bien refaire ce bâtiment et le remettre aux normes. Accès handicapé, des rampes sur les balcons sur l'entrée à l'intérieur ou un mini monte-charge comme en voit partout maintenant. La cave peut être drainée, des rénovations sont parfaitement possibles.

Les budgets sont là, mais la ville ne veut plus investir les 1.8 millions prévus, sûrement pour des raisons d'économie car elle en dépense déjà trop pour des projets pharaoniques en béton ou avec des millions on y transforme la convivialité en des espaces pratiques, livides, froids et uniformisés. Sans parler des sommes investies dans les parcs enfants qui dureront 4-5 ans.

Et soudain une jolie auberge doit être transformée, mais on ne peut pas c'est trop cher, donc exit la maison bonjour le place pique-nique qui quand même nous coûtera la bagatelle de 900'000.- pour quelques arbres, quelques places assises et tables en bétons c'est cher.

Le concept d'avant avec la même personne manageant les restaurants et la pinte semblait marcher plutôt bien car il permettait au gérant de marcher sur les 2 plans une double offre.

Un parc historique en note 2

Selon l'étude faite par l'ISOS, ces bâtiments sont situés dans un périmètre en zone a qui préconise la sauvegarde de l'état existant. Conservation de la végétation et des constructions anciennes essentielles à l'image du site.

a L'objectif de sauvegarde « a » préconise la **sauvegarde de l'état existant** en tant qu'espace agricole ou libre. Conservation de la végétation et des constructions anciennes essentielles pour l'image du site ; suppression des altérations.

- zone non constructible
- prescriptions strictes pour les constructions dont la destination impose l'implantation
- prescriptions particulières pour les transformations de constructions anciennes

LV	Bois de Sauvabelin, parc forestier marquant la silhouette de la ville, important espace de promenade et de délassement ; réserve de vieux chênes au N, clairière accueillant divers bâtiments et équipements dédiés au public, dont un lac artificiel, un parc animalier, une auberge-restaurant et des places de jeux, tour d'observation de Sauvabelin au S, origine de la forêt 18 ^è s., classée comme parc en 1858, aménagements dès 1888	ab		X	a			
LV.0.1	Tour d'observation de Sauvabelin, structure en bois haute de 35 m, escalier hélicoïdal menant à une plate-forme offrant une vue panoramique par-dessus la canopée, 2003						o	245
LV.0.2	Piscine en plein air de Bellevaux dite des Ecureuils, béton, sousassement en partie en pierre, deux pavillons abritant les vestiaires, 1961						o	
LV.0.3	Lac artificiel aménagé à l'origine pour le canotage et le patinage, dessin à l'anglaise inscrivant un îlot en croissant richement arborisé, sentier longeant les berges, 1888						o	243
LV.0.4	Auberge du Lac de Sauvabelin, café-restaurant abrité dans un chalet d'un niveau, toit en bâtière, vers 1891, annexe au NO, années 1910, transformations altérant son image originelle très typée, 1950/61/80						o	243
LV.0.5	Petit chalet dit Pavillon du gardien ou Maison du garde, deux niveaux, toit en bâtière, vers 1907, ren. vers 1956						o	243
LV.0.6	Chalet, deux niveaux, constr. comme locaux communs de la cure d'air - établissement destiné à l'accueil de jour d'enfants citadins ayant des problèmes de santé, en lien notamment avec la tuberculose, 1914, réaffecté en refuge, 20 ^è s.						o	

De par ce fait, ce projet déroge donc aux articles du chapitre 3.8 du PGA. Esthétique, intégration des constructions et protection du patrimoine (articles 69, 73, et 86 LATC).

Une nouvelle vie pour notre auberge est-elle possible ?

Cette auberge n'est pas délabrée ce n'est pas une ruine. Derrière cette auberge se trouve toujours le vieux chalet de 1891!

Sa partie arrière avec ses parements en bois d'époque sont encore superbes, ses petites fenêtres à carreaux sont d'origines avec ses volets en bois flammés au couleur de la ville. Les fenêtres du balcon à l'étage sont encore celles que l'on voit sur les photos de 1912...



il suffit de vraiment aimer cette époque romantique et désirer y faire renaître un peu cette auberge lui redonner sa verdure et la rénover en revalorisant ses quelques éléments d'origines. Mais là encore la peur du « faux vieux » que l'on nous crie a tue tête va engendrer sa destruction. Il est évident que les spécialistes ne sont plus capables de recréer cette époque romantique, car d'un côté les architectes suivent comme des moutons l'évolution galopante des blocs monolithiques massif minergique et ventilé artificiellement et de l'autre c'est moderne ça doit choquer les gens.

On est donc incapable de quitter cette idéologie standard... mon dieu il ne faut surtout pas faire du « faux vieux » car cela pourrait être beau... mais on ne veut pas du beau, on veut frapper fort marquer son territoire et habituer les gens au moche standardisé comme cela les générations futures y seront habitués et on pourra construire pas cher pour vendre plus cher en clamant le sauvetage de la planète et de ses énergies.

Voilà le regard « moderne » jeté sur beaucoup d'objets anciens que l'on détruit à tout va pour des normes qui seront déjà obsolètes demain. Ça fait marcher l'économie même si ce n'est pas vraiment écologique.

Une pergola couverte de plantes rampantes avec des fleurs sur la terrasse rappelant celle de l'origine, une restauration des éléments d'origines, des arbres tout autour, une fontaine permettant de ré-oxygéner le lac... Plein idées s'offre à qui veut revaloriser un endroit sans tout raser.

Pourquoi donc finalement garder l'auberge ?

L'auberge répond à plusieurs impératifs:

- Elle régule la place, empêchant les débordements sauvages d'une place de pique-nique autogérée et totalement ouverte. Même si les grills seront interdits on ne pourra empêcher des pique-niqueurs d'en amener, déjà aujourd'hui certains font des grills autour du lac.
- Elle répond à une demande différente car elle offre la possibilité d'aller en pleine forêt et cela sans sortir de Lausanne. Elle est bien desservie par les transports publics.
- Elle est un lieu fortement multi générationnel. Les visiteurs de Sauvabelin sont de tout âge, des jeunes, des parents et des grands parents.
- Elle permet à ceux qui veulent échapper aux bruits de la ville d'y trouver une place pour s'y reposer et s'asseoir dans la tranquillité sans avoir à se battre comme à la Pinte surchargée en période de grande affluence ou certains nous ont dit ne plus y aller, l'attente étant trop longue. Rappelons que la pinte (ancien local des patins à glaces), était destinée à remplir un rôle de restauration sur le pouce.
- L'auberge offre la possibilité de faire venir des groupes importants. Certains ont raconté y avoir fêté le mariage de leurs enfants, fait de baptêmes, des clubs comme le Rotary y ont tenu leur assemblée et bien d'autres évènements s'y sont déroulés. Que ce soit pour des suisses, ou des étrangers devenus suisses.
- Elle porte en elle une forte marque patrimoniale tant sur le plan matériel qu'immatériel.
- Elle a une présence architecturale forte avec la Pinte qui est son pendant en plus petit.
- Elle a un potentiel fort pour être restaurée en se rapprochant de son origine.
- Elle est un lieu de visite touristique et se trouve sur la route de Saint Jacques de Compostelle. Enlever l'auberge réduirait notamment l'attrait touristique du lac. L'ADIL aujourd'hui devenu Lausanne Tourisme la fait construire dans un but touristique.

Nous considérons donc que d'autres réflexions devraient être faites afin que soit mis en place un projet respectant ce patrimoine. Rappelons que la restauration/conservation est aussi une attitude écologique justifiable dans notre monde où l'obsolescence programmée fait rage.

L'attrait de cette auberge de Sauvabelin réside dans son offre de verdure reposante pour les citoyens lausannois et à un but de promenade aussi pour les touristes.

Cette auberge possède un immense potentiel pour celui qui veut suivre le concept tel que l'ont demandé les participants lors des démarches participatives d'où il ressort clairement que ce bâtiment a une grande place dans le cœur des habitants de Lausanne, rappelons que seul 3 personnes sur 373 n'étaient pas opposés à sa destruction.

Evitons donc de la transformer en une place standard autogérée vouée au pique-nique avec les risques liés à cette activité. Ne créons pas la perte de cette bulle encore très largement multi-générationnelle et écoutons les citoyens qui se sont exprimés lors des démarches participatives, car ils ont montré qu'ils tiennent à cette auberge, comme ils le font encore avec la pétition ce qui démontre le potentiel immense de cette magnifique auberge.

Pour ces différentes raisons, nous invitons la Municipalité à bien réfléchir sur ce projet et de ne pas délivrer le permis de construire à elle-même...

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Mouvement pour la Défense de Lausanne

François Mercanton
Président